

Cote du document: EB 2015/LOT/P.17
Date: 30 juillet 2015
Distribution: Publique
Original: Français

F



Investir dans les populations rurales

Mémoire du Président

Proposition de financement supplémentaire à la République de Madagascar pour le Programme de soutien aux pôles de microentreprises rurales et aux économies régionales (PROSPERER)

Note pour les représentants au Conseil d'administration

Responsables:

Questions techniques:

Ghachem Kadari
Chargé de programme de pays
par intérim
téléphone: +261 333771769
courriel: g.kadari@ifad.org

Transmission des documents:

Alessandra Zusi Bergés
Responsable du Bureau des organes
directeurs
téléphone: +39 06 5459 2092
courriel: gb_office@ifad.org

Haingo Rakotondratsima
Chargé d'appui au programme de pays
téléphone: +261 331530470
courriel: h.rakotondratsima@ifad.org

Pour: Approbation

Recommandation pour approbation

Le Conseil d'administration est invité à approuver la recommandation relative à la proposition de financement supplémentaire à la République de Madagascar pour le Programme de soutien aux pôles de microentreprises rurales et aux économies régionales (PROSPERER), telle qu'elle figure au paragraphe 22.

Proposition de financement supplémentaire à la République de Madagascar pour le Programme de soutien aux pôles de microentreprises rurales et aux économies régionales (PROSPERER)

I. Contexte

1. Le présent mémorandum a pour objet de solliciter l'approbation d'un financement supplémentaire, sous la forme d'un prêt de 16,997 millions d'USD octroyé à des conditions particulièrement favorables, pour le programme PROSPERER, que le Conseil d'administration a approuvé en décembre 2007. Ce financement supplémentaire permettra de reproduire à plus grande échelle les interventions du programme qui ont été couronnées de succès.
2. En réponse à la demande de financement supplémentaire avancée par le Gouvernement malgache, des fonds seront alloués au titre du cycle 2013-2015 du Système d'allocation fondé sur la performance (SAFP). Ils seront complétés par une contribution du gouvernement à hauteur de 3,48 millions d'USD et par une contribution du secteur privé et des bénéficiaires du programme estimée à 0,98 million d'USD.
3. Grâce à ce financement supplémentaire, le programme PROSPERER envisage de consolider les acquis de la phase précédente, d'amplifier la portée des résultats obtenus et d'introduire des innovations qui ont fait leurs preuves dans d'autres pays. Ces innovations visent à promouvoir l'accès des microentreprises rurales (MER) aux services financiers, le renforcement de la formation à l'intention des producteurs et des jeunes ainsi que la protection de l'environnement. L'octroi du financement supplémentaire sera assorti d'un report de six ans des dates d'achèvement du programme et de clôture du prêt, qui seront fixées respectivement au 31 décembre 2021 et au 30 juin 2022.

II. Justification du financement supplémentaire

4. Deux facteurs clés justifient cette phase: i) la volonté du Gouvernement malgache de consolider et de reproduire à plus grande échelle le modèle des MER afin de professionnaliser les petits producteurs et leurs organisations, de générer davantage de croissance au profit des MER et d'assurer une transition progressive vers le secteur formel; et ii) les tendances d'un marché qui engendre de considérables besoins en termes d'offre, de production et de transformation de produits agricoles de qualité et compétitifs sur les marchés régionaux et internationaux.

III. Description du programme

5. Le programme PROSPERER est un partenariat public-privé dont les objectifs restent inchangés. Son objectif global est d'accroître les revenus moyennant la consolidation des MER au niveau local et régional. Ses objectifs spécifiques restent les mêmes, avec un appui accru aux services financiers, le renforcement de la concertation sur les politiques et des partenariats avec les partenaires techniques et financiers, une meilleure connaissance des filières, la gestion des savoirs et la prise en compte de la

reproduction à plus grande échelle dans un système de suivi-évaluation (S&E) participatif et inclusif.

6. Le programme PROSPERER continuera d'intervenir dans neuf régions. Les activités seront consolidées dans les 27 districts où est actuellement concentré l'appui, et elles seront reproduites dans cinq nouveaux districts à fort potentiel de production situés dans les bassins des filières déjà développées dans le cadre du présent programme.
7. Le ciblage repose sur les trois catégories de MER (0 à 5 employés) ci-après: i) les MER en croissance; ii) les MER à potentiel; et iii) les MER naissantes qui comptent une forte proportion d'entrepreneuses. La stratégie de ciblage s'articulera comme suit: i) le ciblage géographique dans les zones où le taux de pauvreté est élevé et où le potentiel de développement de filières en faveur des pauvres est important; ii) le ciblage des groupes vulnérables à travers une démarche participative; iii) le ciblage sectoriel fondé sur les signaux du marché; et iv) le ciblage selon les sexes, qui s'appuie sur le choix des filières fondées sur les compétences traditionnelles des femmes et des jeunes.

A. Composantes

8. Les activités s'articulent autour des quatre composantes techniques du programme existant, et d'un dispositif de suivi-évaluation, gestion des savoirs et communication.

Composante 1: Identification et mobilisation des MER et des couples opérateurs de production (OP)/opérateurs de marché (OM), et structuration des interprofessions

9. Cette composante vise à améliorer l'environnement des MER et des couples OP/OM, et en particulier: i) à renforcer les capacités des acteurs à tous les niveaux des différentes chaînes d'approvisionnement, en favorisant le dialogue interprofessionnel et la fourniture de services appropriés; ii) à identifier les opportunités de marché et à développer la capacité des OM à approvisionner ces marchés avec des produits de qualité et à plus forte valeur ajoutée; iii) à aider les professionnels au sein des filières encadrées afin d'approfondir leur connaissance des marchés; et iv) à appuyer la mise en place de systèmes d'information efficaces.

Composante 2: Services d'appui aux MER et formation professionnelle

10. Cette composante rassemble les services d'appui fournis aux MER et vise: i) à appuyer la formation des différents groupes (MER, jeunes, femmes) autour des chaînes à haute valeur ajoutée, afin de concevoir et d'échanger des plans de mise à niveau pour les OP et les OM; ii) à étendre le dispositif des guichets uniques multiservices et des prestataires de services externes; et iii) à expérimenter de nouveaux mécanismes d'appui aux OP.

Composante 3: Finances rurales et gestion des risques

11. Cette composante vise à promouvoir l'investissement des MER moyennant l'amélioration de l'accès à des conditions de financement pérennes, adaptées à leurs besoins et dans un environnement favorable de gestion des risques. Elle comprend: i) un fonds d'incitation destiné à renforcer l'appui fourni par les institutions de microfinancement et les banques en termes de financement des MER et des couples OP/OM; et ii) un fonds d'appui institutionnel destiné à promouvoir l'ajustement des produits financiers au sein des institutions de microfinancement et des banques ainsi que l'introduction de nouveaux produits.

Composante 4: Infrastructures de marché et investissements structurants

12. De petites infrastructures de mise en marché seront réalisées. Il s'agit d'activités inscrites dans les plans de mise à niveau des couples OP/OM, présentées sous la forme d'un programme commun d'investissement de PROSPERER et des OM (ressources privées). Les infrastructures concernées sont les suivantes: i) pavillons

de vente; ii) points de collecte et de stockage; et iii) points de conditionnement, de groupage et de stockage communautaire des produits.

B. Résultats attendus

13. Le financement supplémentaire permettra de créer 25 000 MER, dont au moins 40% seront dirigées par des femmes, 3 000 nouvelles entreprises pour les jeunes, 150 couples OP/OM et 5 guichets uniques multiservices. Ainsi, le programme PROSPERER touchera au total 51 000 MER. Il ira de l'avant sur la voie du renforcement des capacités et de l'appui institutionnel, en particulier s'agissant de remédier au manque d'accès des MER aux services financiers grâce à l'adoption de solutions alternatives innovantes, comme les systèmes de microfinancement de proximité ayant donné de bons résultats dans d'autres pays et l'intégration des transferts de fonds effectués par des migrants malgaches dans des investissements productifs couverts par PROSPERER dans leur région d'origine.

IV. Coût et financement du programme

14. Le coût total du programme est estimé à 21,45 millions d'USD, sur six ans, ventilés comme suit: i) une contribution du FIDA de 16,997 millions d'USD (79,2%), sous la forme d'un prêt à des conditions particulièrement favorables; ii) une contribution du Gouvernement malgache à hauteur de 3,48 millions d'USD (16,2%); et iii) une contribution du secteur privé et des bénéficiaires, sous la forme d'investissements dans les filières prioritaires en faveur des MER et des petites entreprises rurales, estimée à 0,98 million d'USD (4,6%). Les tableaux donnant le détail des coûts relatifs à ce financement supplémentaire sont en cours d'élaboration et, une fois finalisés, seront soumis aux services financiers avant que ne soit modifié l'accord de financement. On trouvera toutefois ci-après des tableaux indicatifs des coûts par composante et par catégorie de dépenses.

Tableau 1
Coûts du programme par composante et par financeur
(en USD)

Composante	FIDA		Bénéficiaires/ Privé		Gouvernement		Total	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
A. Identification et mobilisation des MER et des couples OP/OM, et structuration des interprofessions	8 694 185	80,9	193 553	1,8	1 864 802	17,3	10 752 541	50,1
B. Services d'appui aux MER et formation professionnelle	4 820 275	72,8	745 033	11,3	1 053 679	15,9	6 618 988	30,9
C. Finances rurales et gestion des risques	749 298	99,2	-	-	6 405	0,8	755 703	3,5
D. Infrastructures de marché et investissements structurants	659 550	75,3	41 222	4,7	1 751 193	20,0	875 964	4,1
E. Suivi-évaluation, gestion des savoirs et communication	2 073 773	84,6	1 144	0,05	3 766 608	15,4	2 451 525	11,4
Total	16 997 082	79,2	980 952	4,6	3 476 687	16,2	21 454 721	100,0

Tableau 2
Coûts du programme par catégorie de dépenses et par financeur
 (en USD)

Catégorie de dépenses	FIDA		Bénéficiaires/ secteur privé		Gouvernement		Total	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
1. Infrastructures	700 772	80,0	-	-	175 193	20,0	875 964	4,1
2. Équipement, matériel et moyens de transport	452 934	67,8	-	-	215 123	32,2	668 057	3,1
3. Formation et renforcement des capacités	6 701 527	71,4	947 674	10,1	1 741 649	18,5	9 390 851	43,8
4. Prestation de services, études et assistance technique	5 554 475	81,8	33 278	0,5	1 206 530	17,8	6 794 282	31,7
5. Fonds d'appui à la finance rurale	749 298	99,2	-	-	6 405	0,8	755 703	3,5
6. Dépenses de fonctionnement, salaires et indemnités	2 838 077	95,6	-	-	131 787	4,4	2 969 864	13,8
Total	16 997 082	79,2	980 952	4,6	3 476 687	16,2	21 454 721	100,0

V. Gestion financière, passation des marchés et gouvernance

15. L'agent principal du programme restera le Ministère de l'agriculture. L'encadrement et le pilotage continueront de relever, au niveau national, du comité national de pilotage et, au niveau régional, des comités régionaux de pilotage.
16. Le manuel de procédures administratives, financières et comptables sera mis à jour. Les procédures seront conformes aux conditions et modalités établies par le FIDA et par la République de Madagascar. Elles seront en harmonie avec celles des projets du FIDA tout en respectant les particularités organisationnelles du programme PROSPERER et de ses financements ainsi que la nature de ses activités.
17. Le suivi de la réalisation du programme s'appuie sur une organisation comptable efficace déjà en place au sein de PROSPERER et sur un contrôle de gestion rigoureux, avec l'adaptation du système informatisé de gestion pour les besoins du programme, le suivi de tableaux de bord financiers et de gestion, et la production de rapports périodiques.

VI. Audit

18. Comme pour toutes les opérations financées par le FIDA dans le pays, les états financiers consolidés seront vérifiés par un bureau d'audit indépendant et par le Bureau de l'auditeur général du pays, conformément aux Normes internationales d'audit et aux directives du FIDA dans ce domaine.

VII. Instruments et pouvoirs juridiques

19. Sous réserve de l'approbation du Conseil d'administration, l'accord de financement en vigueur sera modifié afin de prendre en compte le financement supplémentaire. Sur la base des modifications qu'il est proposé d'apporter à cet accord, il sera nécessaire de revoir l'allocation du financement accordé par le FIDA afin d'y inclure ces ressources supplémentaires octroyées sous forme de prêt. Les modifications comprendront également le report de la date d'achèvement du programme au 31 décembre 2021 et de la date de clôture du prêt au 30 juin 2022. Le financement supplémentaire n'entraîne aucune modification de la description du programme, et servira à financer la reproduction à plus grande échelle des activités initialement prévues.
20. La République de Madagascar est habilitée, en vertu de ses lois, à recevoir un financement du FIDA.

21. Je certifie que le financement supplémentaire proposé est conforme aux dispositions de l'Accord portant création du FIDA et aux Principes et critères applicables aux financements du FIDA.

VIII. Recommandation

22. Je recommande que le Conseil d'administration approuve le financement proposé en adoptant la résolution suivante:

DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République de Madagascar un prêt à des conditions particulièrement favorables d'un montant équivalant à environ douze millions cent mille droits de tirage spéciaux (12 100 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

Le Président
Kanayo F. Nwanze

Cadre logique (actualisé sur la base du COSOP 2015-2019)

Synthèse	Indicateurs clés de performance	Moyens de vérification	Hypothèses (H) / Risques (R)
Objectif principal :			
L'augmentation des revenus des ménages est promue par la consolidation des MER/PER au niveau local et régional	<ul style="list-style-type: none"> - 50 000 ménages (19% des objectifs du COSOP) ayant bénéficié des appuis du Programme (données ventilées par sexe) - 40% d'augmentation du revenu moyen des ménages ruraux 	<ul style="list-style-type: none"> - Enquête auprès des ménages - Rapport d'évaluation (projet/ COSOP) 	- H. Stabilité politique
Objectifs spécifiques :			
OS 1 :Les organisations professionnelles, corps de métiers et fédérations interprofessionnelles répondent aux besoins des MER	<ul style="list-style-type: none"> - 20'000 MER/PER bénéficient directement des appuis des OP, CM et FI (données ventilées par sexe) - 75% de taux de satisfaction vis-à-vis des services rendus par OP, CM et FI 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports d'activités annuels - Fiches d'évaluation des MER/PER 	- Volonté des OP, CM et FI
OS 2 :Un cadre institutionnel et une stratégie des MER sont en place	- Une loi portant sur la politique nationale des MER/ER est promulguée	- Texte de loi signé	- Volonté politique
OS 3 :La performance des clusters et filières au sein des pôles économiques régionaux est renforcée à travers l'amélioration de la compétitivité des MER/PER	<ul style="list-style-type: none"> - 50% d'augmentation du chiffre d'affaires consolidé des MER/PER (100% objectif du COSOP) - 10 000 nouveaux emplois créés (100% des objectifs du COSOP) 	- Rapports d'activités annuels	<ul style="list-style-type: none"> -Les Filières/Clusters ciblées ont un potentiel de développement -La gestion des RN est améliorée
OS 4 :Les MER/PER ont accès aux services financiers et non financiers pérennes ainsi qu'aux marchés dans un environnement favorable de gestion de risque	<ul style="list-style-type: none"> - 75 % des MER/PER soit 30 000 appuyées bénéficiant des services non financiers (données ventilées par sexe) - 50 % des MER/PER soit 20 000 appuyées bénéficiant des services financiers (données ventilées par sexe) [indicateur de mise à l'échelle] 	- Rapport d'évaluation de la performance des filières	- Volonté des IMF de promouvoir des produits à moyen et long terme permettant de financer l'entreprise
OS 5 :L'amélioration d'un environnement structurant favorise la modernisation des Filières/Clusters rurales	<ul style="list-style-type: none"> - 25% de MER/PER soit 12 500 appuyées ayant accès aux infrastructures de production (données ventilées par sexe) - 90% de taux d'utilisation des infrastructures [RIMS-2 et indicateur de mise à l'échelle] 	- Rapport d'évaluation des MER	
Produits 1 - Identification et mobilisation des mer, des per et structuration des interprofessions			
Les couples OP/OM existants et nouvellement créés sont promus	<ul style="list-style-type: none"> - 150 couples OP/OM opérationnels - 20 000 MER intégrant le couple OP/OM - Valeur annuelle des produits commercialisés: ND (indicateur COSOP) - 2,5 millions de dollar de contribution du secteur privé (OM) de taille plus grande aux investissements (50% des objectifs du COSOP) 	- Rapport d'activité des AC	<ul style="list-style-type: none"> -l'envergure et la stabilité des marchés - fidélité mutuelle des OP/OM

Synthèse	Indicateurs clés de performance	Moyens de vérification	Hypothèses (H) / Risques (R)
Les GUMS sont fonctionnels	- 30 000 MER bénéficiant de services d'appui (100% des objectifs du COSOP) - 75% de taux de satisfaction des bénéficiaires vis-à-vis des services des GUMS	- Rapport d'activité des GUMS/BDMER - Rapport d'évaluation participative	-Autonomie financière des GUMS
Les MER jouissent des appuis et soutiens des CCI via les AC	- 20 000 MER bénéficiaires de services commerciaux (25% des objectifs du COSOP) - SIM (BAZAR-MADA) fonctionnel dans les zones d'extensions	- Rapport d'activité des AC - Rapport CCI	- Prise en compte des MER par les CCI
AGB/OP/Cluster appuyés/ sont appuyés/ conseillé accompagnés et sont opérationnels	- 300 AGB/OP/Cluster rendant des services à leurs membres (indicateur COSOP)	- Rapport d'activité des PSE/GUMS	
Les PCAF créés et appuyés sont fonctionnels	- 10 PCAF opérationnels - 10 stratégies de développement de filières mis en œuvre	- Rapport d'activité PCAF	
Le cadre institutionnel est en vigueur et la politique nationale en matière d'appui aux MER/PER élaborée	- Un projet de texte de loi élaboré - CTOP national fonctionnel	- Rapport d'activité	- Adoption et ratification des textes réglementaires
Produit 2 - Services d'appui aux micro-entreprises et formation professionnelle			
Les services offerts par les PSE agréés répondent aux besoins de développement des entreprises rurales et sont pérennisés	-75% du taux moyen de satisfaction des MER, IF/GUMS par rapport aux prestations des PSE	- Rapport d'évaluation des PSE	
Le changement de comportement des MER bénéficiaires de SADE/BDS est effectif	- 18 000 MER ayant adoptées les techniques recommandées (11% des objectifs du COSOP) - 50% de taux d'adoption des formations en commercialisation et marketing, soit 6 000 MER - 50% de taux d'adoption des formations en gestion soit 7 500 MER - 50% de taux d'adoption des formations en autres thèmes soit 7 500 MER	- Rapport d'enquête adoption	
Les jeunes sont accompagnés en entrepreneuriat rural et dans leurs insertions professionnelles	- 4 500 Jeunes ruraux insérés/installés (indicateur COSOP) (données ventilées par sexe)	- Rapport d'activité des CIP	
Produit 3 - Finances rurales et gestion des risques			
Les besoins d'investissement des MER et les besoins en fonds de roulement des MER vulnérables sont soutenus par les IMF partenaires	- 20 000 MER bénéficiaires de crédits (Indicateur COSOP) - 6 000 000 USD des crédits alloués aux MER (CT et MLT)	- Rapport d'activité des IMF/ BDMER	-Engagement ferme des IMF à faciliter l'accès des MER aux services financiers
Les différentes facilités sont opérationnelles	- Facilité d'investissement rural (FIR) est opérationnel - Fonds d'Appui à l'Entrepreneuriat (FAE) est opérationnel - Fonds d'Appui Institutionnel (FAI) est opérationnel	- Rapport PAFIM/CI	- Efficience du PAFIM dans son intervention

Synthèse	Indicateurs clés de performance	Moyens de vérification	Hypothèses (H) / Risques (R)
Produit 4 - Infrastructures de marche et investissements structurants			
Les investissements collectifs de soutien aux filières et aux petits métiers sont en place et fonctionnels	<ul style="list-style-type: none"> - 90 infrastructures de soutiens à la production aménagées et/ou remises en état (Indicateur COSOP) - 80% des infrastructures construites/réhabilitées résilientes au changement climatique - Volume annuel des produits transformés et traités : ND (indicateur COSOP) 	- Rapport de suivi des activités de la composante Infrastructure	-Effectivité des apports des bénéficiaires et du secteur privé